Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260519-DB20260515-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2026

Convocation du 13 mai 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 19 mai à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Mari COURTAS, Anthony DECRETON, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Pascale GALLERNE, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Pascale LABBE, Abdel BELARBI, Mohamed MEZILET, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Bruno THYS, Annick MOISAN, Luc STRIDE, Aude SECONDINO, Pierre SALOU, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Catherine PEDRON, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE.

POUVOIRS : Maryse LAURENT donne pouvoir à Pascale LABBE
Maxime LE CRONC donne pouvoir à Mari COURTAS
Christine ORAIN donne pouvoir à Annie LABBE
Viviane BOULIN donne pouvoir à Rokiatou KEITA
Yvon LE PERDU donne pouvoir à Marie PASCO
Estelle BREILLOT donne pouvoir à Pascal JEGO

SECRETAIRE DE SEANCE : Karine BOIVIN

Membres en exercice : **33**
Présents : 27
Votants : 33

26-05-15 - Recrutement d'un agent vacataire – centre culturel

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2015-1869 du 30 décembre 2015 relatif à l'affiliation au régime général de sécurité sociale des personnes participant de façon occasionnelle à des missions de service public ;

Vu la note explicative de synthèse ;

Considérant que les collectivités peuvent faire appel à des agents employés dans le cadre d'une vacation pour exécuter une tâche précise, ponctuelle et limitée à l'exécution d'actes déterminés ;

Considérant que le Centre Culturel organise le 21 mai 2026, une audition de validation de fin de cycle pour les élèves du cours de piano et qu'il doit faire appel à un enseignant extérieur pour constituer le jury ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260519-DB20260515-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter un agent vacataire pour la validation de fin de cycle des élèves du cours de piano du Centre Culturel, prévu le 21 mai 2026, pour une durée estimée à 2h30 ;

- **FIXE** la rémunération de cette vacation à 40,46 € brut par heure ;

- **DECIDE** d'inscrire au budget les crédits nécessaires.

À Ploufragan, le 22 mai 2026

Le maire
Bruno BEUZIT

VILLE de PLOUFRAGAN (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance
Karine BOIVIN